



**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 13 janvier 2025 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil soit :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau  
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau  
Madame la conseillère Guylaine La Salle  
Madame la conseillère Louise Grenier  
Madame la conseillère Adrienne Turgeon  
Madame la conseillère Chantal Corriveau

**Sont présent-e-s :**

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau  
Madame la conseillère Guylaine LaSalle absente  
Madame la conseillère Louise Grenier  
Madame la conseillère Adrienne Turgeon  
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau  
Madame la conseillère Chantal Corriveau

**Est aussi présente :**

Tracey Hérault, directrice générale

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

**1. Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Madame la conseillère Chantal Corriveau et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et résolu unanimement d'ouvrir la séance de conseil à 19 h

## **2. Constatation du quorum**

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare l'absence de Madame Guylaine LaSalle et que la séance ouverte à 19h.

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre et le 19 décembre 2024
6. Résolution pour permis d'alcool
7. Résolution pour renouvellement ADMQ et Congrès
8. Résolution pour Multi Route
9. Résolution pour Carnaval d'hiver
10. Adoption des listes de compte payés et payable
11. Résolution pour CRSBPO
- 11.A Bourse étudiantes
12. Période de question
13. Nouvelle des membres du conseil
14. Prochaine séance
15. Clôture de la séance

2025-01-01

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les modifications.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à la majorité des conseillères et de conseillers présent-e-s**

**4. Déclaration de conflit d'intérêt**  
aucun

**5. Adoption du procès-verbal de la séance 9 décembre et 19 décembre 2024**

2025-01-02

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 9 DÉCEMBRE ET 19 DÉCEMBRE 2024**

Sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau il est résolu que le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024 soit adopté tel que présenté.

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu que le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024 soit adopté tel que présenté

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s**

**6. Résolution pour permis d'alcool**

2025-01-03

**RÉSOLUTION POUR PERMIS D'ALCOOL**

**ATTENDU QUE** le Centre des Loisirs demande l'autorisation pour une rencontre pour la St-Patrick au 138 chemin des Outaouais;

**ATTENDU QUE** la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet donne l'autorisation pour une demande d'un permis d'alcool pour la St-Patrick comme activités;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon d'autoriser le Centre des Loisirs de faire la demande pour un permis d'alcool pour la St-Patrick tenue le 15 mars 2025 comme activités et unanimement résolu;

**Note : Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s**

**7. Résolution pour renouvellement ADMQ et Congrès**

2025-01-04

**RÉSOLUTION POUR RENOUELEMENT ADMQ ET CONGRÈS**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité juge de renouveler l'adhésion de membre à l'Association des Directeurs municipaux bénéficie à la directrice générale et le congrès 2025 ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition Madame la conseillère Chantal Corriveau, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu de renouveler l'adhésion de la direction générale à l'ADMQ pour l'année 2025 au coût de 502 \$ plus les taxes applicables

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s**

## 8. Résolution pour Multi Route

2025-01-05

### RÉSOLUTION POUR MULTI ROUTE

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité planifie utiliser de l'abat-poussière pour l'entretien estival de son réseau routier ;

**CONSIDÉRANT QUE** les fournisseurs Multi-route a soumis une offre de tarif pour l'achat de 160000 litres de chlorure de calcium,

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu de mandater la direction générale de procéder à l'achat de 160 000 litres de chlorure de calcium du fournisseur Multi Route au montant de 0,375\$ le litre pour un total de 60 000 \$ incluant transport, épandage et taxes non inclus.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s**

## 9. Résolution pour financement carnaval d'hiver

2025-01-06

### RÉSOLUTION POUR FINANCEMENT CARNAVAL D'HIVER

**ATTENDU QUE** le conseil autorise la Directrice Générale, Tracey Hérault, à déposer une demande de financement dans le cadre du programme de la MRC de Pontiac pour les activités hivernales.

**ATTENDU QUE** le conseil autorise également la Directrice générale à signer la demande de financement ainsi que tous les documents relatifs à cette demande.

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau d'autoriser la directrice générale Tracey Hérault pour faire une demande auprès de la MRC Pontiac dans le programme pour les activités hivernales et unanimement résolu de confirmer que le montant obtenu sera versé au Comité de Loisirs de L'Île-du-Grand-Calumet.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s**

## 10. adoption des listes de comptes payés et payables

2025-01-07

### ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYÉS ET PAYABLES

**CONSIDÉRANT QU'**une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

Prélèvement et facture payé durant mois \$ 164 777.20

Salaire totalisant \$43 928.11

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de \$ 208 705.31

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s**

#### 11. Résolution pour CRSBPO

2025-01-08

##### **RÉSOLUTION POUR CRSBPO**

**ATTENDU QUE** le conseil mandate la Directrice Générale pour remplir l'adhésion à chaque année;

**ATTENDU QUE** nous allons modifier la résolution pour l'adhésion du \$0.50 per capita et de payer 331.50\$ à CRSBPO;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Chantal Corriveau appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier d'accepter la modification et de payer à CRSBPO un montant de \$331.50.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s**

#### 11.A Résolution pour soutien de bourse d'étude

2025-01-09

##### **RÉSOLUTION POUR SOUTIEN DE BOURSE D'ÉTUDE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet a reçu une demande pour une bourse d'étude de la CSSHBO;

**CONSIDÉRANT QUE** le CSSHBO nous demande pour trois étudiants;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier et appuyer par Madame la conseillère Adrienne Turgeon de faire un don monétaire à CSSHBO au montant de \$600.00 pour les trois étudiants et unanimement résolu.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s**

#### 12. Période de question

19 :10 à 19 :15

### 13. Nouvelles des membres du conseil

Madame la conseillère Louise Grenier

Cr Grenier dit que la Biblio aura une soirée de jeux de société en famille le 16 janvier 2025

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Cr Turgeon dit que nous avons été refusés pour le programme pour nos chemins.

Madame la conseillère Chantal Corriveau

### 14. Prochaine séance

**Lundi le 10 février 2025**

### 15. Clôture de la séance

2025-01-10

### CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon il est résolu de clore la présente séance à 19 :20

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

---

Jean-Louis Corriveau, maire

---

Tracey Hérault, directrice générale